



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 15 FÉVRIER 2021

Modalités de mise à disposition et consultation des documents préparatoires
(Articles R. 225-73-1 et R. 225-83 du Code de commerce)

Communiqué de presse - Paris, France - le 25 janvier 2021 à 08h00

Les actionnaires de la société Atari (FR0010478248) sont avisés de la tenue d'une Assemblée Générale Mixte le Lundi 15 février 2021 à 17h00.

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, le Conseil d'administration de la Société a décidé de tenir l'Assemblée générale 2020 exceptionnellement à huis clos, sans que les actionnaires, leurs mandataires et les autres personnes ayant habituellement le droit d'y assister ne soient présents physiquement, conformément aux dispositions n° 2020-1497 du 2 décembre 2020 portant prorogation et modification de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020. L'enregistrement de l'Assemblée Générale sera disponible sur la page dédiée du site Internet de la Société.

L'avis de convocation a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 8 janvier 2021 (bulletin n°4), conformément à la réglementation en vigueur. L'ordre du jour, les projets de résolutions, ainsi que les modalités de participation et de vote à l'Assemblée figurent dans cet avis.

Les documents prévus aux articles L. 225-115 et R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée.

Les documents prévus à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce peuvent être consultés et téléchargés à partir de la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale du site internet de la Société (www.atari-investisseurs.fr).

Les modalités d'organisation de l'Assemblée Générale pourraient évoluer en fonction des impératifs sanitaires et/ou légaux. En conséquence, les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale sur le site internet de la Société.

A propos d'Atari

Atari, constitué d'Atari SA et de ses filiales, est un Groupe global de divertissement interactif et de licences multiplateforme. Véritable innovateur du jeu vidéo fondé en 1972, Atari possède et/ou gère un portefeuille de plus de 200 jeux et franchises, dont des marques mondialement connues comme Asteroids®, Centipede®, Missile Command® ou Pong®. De cet important portefeuille de propriétés intellectuelles Atari tire des jeux attractifs en ligne pour les smartphones, les tablettes, les autres terminaux connectés. Atari développe et distribue également des loisirs interactifs pour les consoles de jeux de Microsoft et Sony. Atari met également à profit sa marque et ses franchises avec des accords de licence via d'autres média, des produits dérivés et l'édition. Plus d'information sur : www.atari.com et www.atari-investisseurs.fr. Les actions Atari sont cotées en France sur Euronext Paris (Compartiment C, Code ISIN FR0010478248, mnémo ATA), en Suède sur Nasdaq First North sous la forme de certificats de dépôt (Code ISIN SE0012481232, Ticker ATA SDB) et sont éligibles au programme Nasdaq International aux Etats-Unis (Compartiment OTC - Ticker PONGF).

Pour plus d'informations, veuillez consulter : www.atari.com

Contacts

Atari - Philippe Mularski, Directeur financier
Tel +33 1 83 64 61 57 - pm@atari-sa.com

Calyptus - Marie Calleux
Tel + 33 1 53 65 68 68 - atari@calyptus.net